

À Rouen, 57 enseignants de l'université démissionnent de leurs tâches administratives



Remise des lettres de démission, mardi 23 mai 2023, au sein de l'université de Rouen, les enseignants concernés abandonnant les tâches administratives qu'ils effectuaient. D.R.

Dénonçant une inégalité de primes avec leurs collègues enseignants-chercheurs au sein de l'Université de Rouen (Seine-Maritime), 57 enseignants issus du secondaire (lycées) ont démissionné, mardi 23 mai 2023, de leurs fonctions administratives.

Mardi 23 mai 2023, vers 12 h, 57 enseignants de l'Université de Rouen (sur 257) ont tour à tour, enveloppe en main, remis leur démission de leurs « tâches d'intérêt collectif », c'est-à-dire des tâches administratives, dispensées à l'université de Rouen (Seine-Maritime).

« L'écart de prime actuelle est de 1 000 € »

« Nous dénonçons ainsi une inégalité de traitement par rapport aux enseignants-chercheurs. Nous qui venons du second degré (collèges, lycées), avons rejoint les bancs de la fac parce qu'on a besoin de nous et que c'est valorisant. L'écart de prime actuelle est de 1 000 €. Ce qui fait une prime coupée en deux par rapport à celle des enseignants-chercheurs, commente Fabienne Courtois, enseignante du département carrières juridiques. En 2027, les enseignants-chercheurs toucheront 6 500 €, et nous la moitié ! »

Lire aussi : [Découvrez le métier d'enseignant dans le secondaire](#)

Le fonctionnement de l'université sera affecté

Ces tâches d'intérêt collectif abandonnées vont donc affecter le fonctionnement des formations, entre emploi du temps à élaborer, suivi de stages, des alternances et de Parcoursup notamment. **« À ce stade, l'impact se fera surtout à la rentrée 2023-2024, précise l'enseignante. On arrête donc ces taches, ces responsabilités dans nos départements d'études. Il faut savoir qu'elles n'étaient pas obligatoires dans notre statut. On estime qu'on n'est pas reconnu dans ces missions précises. »**

Lire aussi : [Formation. Quatre questions sur le métier d'enseignant-chercheur](#)

Les enseignants démissionnaires mardi pensent **« qu'il fallait valoriser la recherche et les enseignants concernés, appuie Fabienne Courtois. Sauf que le fonctionnement se fait aussi grâce aux enseignants du secondaire qui sont là. Le calcul de la grille indiciaire de base était identique. Nous devons avoir le même niveau de rémunération, c'était calqué... Le président de l'université, Laurent Yon, nous soutient d'ailleurs dans notre démarche ».**

Marc BRAUN